Notre-Dame de Picheloup

23 Juin 1859

Les faits que nous allons relater se sont passés en 1859 dans le village d'Arnaud-Guilhem (canton de Saint Martory) dans le diocèse de Toulouse.

Le 23 juin 1859, veille de la Saint Jean, trois petites filles, Félicie Cavé, âgée de 9 ans, Marie-Anne Bernadet, âgée de 9 ans et Marie-Françoise Bernadet, âgée de 8 ans, toutes les trois d'Arnaud-Guilhem conduisent leurs pourceaux, il est 6 heures du soir, lisons le récit écrit par Félicie Cavé :

« En 1859, la veille de la fête de Saint Jean-Baptiste, 23 juin, nous allions vers le soir garder un moment les pourceaux. Il y avait Marie-Anne et Françoise Bernadet qui étaient deux sœurs et moi Félicité Cavé. Ce jour-là nous nous sommes dirigées vers un endroit où il me semble que nous n'étions jamais allées ; c'était vers le bois communal. Avant d'y arriver, je dis à mes deux petites compagnes que j'avais entendu raconter par mon grand-père que dans un endroit que je leur montrai, on avait enterré beaucoup de monde, et toutes les trois nous nous sommes mises à genoux pour réciter le Notre Père et je vous salue Marie pour les morts qui étaient enterrés là. Je crois que nous ne faisions pas d'autres prières puis nous nous sommes mises à nous amuser en pensant à rien. Nous faisions à qui courait plus vite et qui arriverait la première au ruisseau. Ce fut qui arriva la première et elle riait beaucoup en nous voyant si en retard. Quand tout à coup, elle entendit pleurer. Aussitôt que nous avons été près d'elle, nous avons entendu la même chose. Nous avons traversé le ruisseau pour chercher d'où pouvaient venir les gémissements que nous entendions, et Françoise a vu la première sur la souche d'un chêne, qu'on venait de couper, une petite fille qui paraissait avoir de quatre à cinq ans. Elle avait auprès d'elle quatre petits enfants, deux de chaque côté qui étaient aussi petits qu'elle. Françoise nous montra du doigt ce qu'elle voyait.

Nous nous disions toutes les trois que ce devait être une petite fille de St Martory que ses parents avaient perdue, et que sans doute c'était pour cela qu'elle pleurait parce que, à Arnaud-Guilhem il n'y en avait pas de si jolie, ni de si bien habillées. Sa vue nous intimidait et nous n'osions rien lui dire. Enfin après l'avoir bien examinée, Françoise lui dit en patois, car nous ne savions pas surtout parler français : – « Petite, comment t'appelles-tu ? » Elle lui répondit : – « Je m'appelle Marie du ciel. » Françoise lui dit : – « D'où es~tu ? Est-ce de St .Martory ? » Elle lui répondit : – « Je suis du ciel. » Françoise lui dit : –« Est-il bien beau le ciel ? » Elle répondit : – « Oh oui, il est bien beau. » Françoise lui dit : – « Est-ce que nous irons au ciel nous autres ? » Elle répondit : – « Si vous êtes sages et si vous ne faites pas de péchés. » Françoise lui dit : – « Pourquoi ? Pourquoi pleures-tu ? » A ce moment, ses larmes qui avaient paru s'arrêter retombèrent avec plus d'abondance, et nous pleurions malgré nous en la voyant se désoler. Elle répondit : – « Là sont les pêcheurs qui me font pleurer parce qu'ils attachent tous les jours mon Fils à la croix. » Alors Françoise lui dit : – « Ne pleure plus, va, demain je t'apporterai des cerises. « Un petit sourire parut sur ses lèvres. Françoise lui dit encore : – « Comment s'appelle un petit qui est là ? » Elle désignait la droite de la Sainte Vierge. Elle lui répondit : – « Il s'appelle Pierre » – « Et celui-là ? » demande Françoise en montrant la gauche. Elle répondit : – « Il s'appelle Jean ». Ceux-là regardaient la Sainte Vierge et les trois autres tenaient les yeux baissés et tous paraissaient bien tristes. Nous voulions nous en aller, parce qu'il était déjà tard et que nous avions bien envie d'aller voir le feu de la St Jean. Elle nous dit : – « Vous avez encore le temps de rester avec moi ; le premier coup ne sonne qu'à sept heures, le second à sept heures et demie, et le dernier à huit heures. » Nous ne le savions pas ; puis pour nous montrer qu'elle nous connaissait, elle nous dit nos noms, les noms de nos parents et ceux de mon petit frère et de nos petites sœurs. Tout cela nous rassurait et nous avions moins peur d'elle. Alors elle s'avança vers le ruisseau à l'endroit où nous

l'avions trouvée et s'arrêtant au bord, elle m'appela par mon nom et me dit : – « Félicie, viens m'aider à passer le ruisseau. » Je m'avançais un peu, mais je reculais bientôt. Elle m'appela une seconde fois. J'étais attirée vers elle, mais la crainte me reprit et je n'osai pas. Enfin la troisième fois elle me dit : – « Félicie, viens m'aider à passer le ruisseau j'ai peur que le temps me manque. » Je m'avançais alors jusqu'auprès d'elle, je lui tendis la main et comme elle allait me la prendre, je la retirai bien vite ; je sentais la peur me revenir. A ce moment elle leva la main droite comme pour me bénir et me dit : – Enfant, ce sera moi qui un jour te donnera la main pour que le loup infernal ne te dévore pas. Je n'ai jamais dit cela à personne. J'en ai gardé un vif souvenir, mais je ne pourrais pas encore le dire.

La Sainte Vierge s'en revint vers la souche où nous 1'avions vue en arrivant. Nous remarquions que l'herbe sur laquelle elle passait ne se couchait pas et nous aurions bien voulu marcher comme elle. Elle nous dit ensuite de prier et de faire pénitence pour la conversion des pécheurs. Elle nous recommanda d'aller dire tout cela à Monsieur le curé et nous fit promettre de revenir le lendemain parce qu'elle nous attendrait. Françoise lui dit si elle voulait venir avec elle pour coucher dans sa maison, et ne pas dormir dans ce bois toute seule. Elle lui répondit qu'elle voulait demeurer là et nous y attendre.

Françoise avait six ans et demi, sa soeur Marie-Anne neuf ans et moi huit ans. Nous n'avions pas le temps de rester et nous sommes parties bien étonnées de tout ce que nous venions de voir.

En rentrant chez nous ce fut la première chose que nous avons dite à nos parents qui crurent que nous étions devenues folles. En revenant de la bénédiction du feu de la St Jean, nous sommes allées toutes les trois dire à Monsieur le curé tout ce que nous avions vu et entendu. Il nous dit d'y retourner le lendemain et de lui demander ce qu'elle voulait. Je ne me souviens pas de quelle manière elle était habillée ; je sais seulement qu'elle tenait ses bras étendus comme une immaculée et quelquefois elle les croisait sur la poitrine. En nous retournant nous l'entendions encore pleurer et nous avions beaucoup de peine à la laisser.

Le lendemain nous y sommes retournées avec nos parents et plusieurs autres personnes. Nous l'avons vue en haut du bois où elle nous avait dit de faire le signe de la croix, ce que nous avions fait tout de suite dès que nous avons pu l'apercevoir, et elle nous donna la bénédiction. Puis comme nous paraissions surprises de la voir là et si vite, elle nous dit qu'il y avait longtemps qu'elle nous attendait. Je crois qu'elle descendit auprès du ruisseau et auprès de la souche comme la veille. Nous lui avons demandé ce qu'elle voulait. Elle nous répondit de dire à Monsieur le curé qu'elle voulait être honorée dans cet endroit et qu'elle demandait qu'on y bâtisse une chapelle. On nous dit de lui demander encore plusieurs choses dont je ne me souviens pas. Je sais seulement que lorsqu'on lui demandait quoique ce soit, si c'était uniquement par curiosité elle ne répondait pas ou donnait une réponse qui faisait voir qu'elle connaissait le motif qui faisait faire ces demandes. Après être restée longtemps avec elle, ma mère voulait m'amener avant que mes deux compagnes s'en retournent et je demandais à la vision s'il fallait s'en aller. Elle me répondit : "il faut toujours obéir à ses parents lorsqu'ils ne commandent pas le mal." Puis la Sainte Vierge me fit promettre encore que nous reviendrions le lendemain et que nous réciterions le Rosaire pour la conversion des pêcheurs, parce que, nous disait-elle, je suis ici pour convertir les hommes et leur faire faire pénitence.

Le troisième jour, nous y sommes retournées comme nous le lui avions promis ; nous étions avec nos parents et il y avait beaucoup de monde qui étaient venu des environs. La Sainte Vierge était vers la souche, elle pleurait et nous voyions les larmes qui avaient tout mouillé par terre devant elle. Elle nous donna la bénédiction puis l'institutrice d'Arnaud-Guilhem commença à réciter le Rosaire ; à mesure que nous prions, nous voyions la Sainte Vierge, d'abord toute petite comme une enfant, qui grandissait si bien que lorsque le Rosaire fut fini, elle était très grande. Ses larmes alors arrêtèrent de couler. Elle nous dit encore qu'elle voulait être honorée en cet endroit et qu'elle y voulait une chapelle.

Je ne me souviens pas du tout ce que nous lui avons demandé ni tout ce qu'elle nous dit. Je sais seulement qu'elle nous recommanda de beaucoup prier pour la conversion des pêcheurs.

Pour la prier, nous avons continué d'aller le soir, comme elle nous le recommandait avant de la quitter. Je ne me rappelle pas ce qu'elle nous disait. Je sais pourtant que chaque jour elle nous parlait des pêcheurs, qu'elle nous donnait des prières à faire pour leur conversion. Bien souvent elle nous faisait réciter des Ave Maria [sic] puis elle nous faisait rester plusieurs jours sans prendre aucune nourriture. Elle nous faisait jeûner très souvent au pain et à l'eau, marcher à genoux sur les endroits les plus difficiles. Enfin elle nous faisait pratiquer toutes sortes de mortifications, prier pour la conversion des pêcheurs. Lorsque nous nous en retournions au village,

elle nous accompagnait souvent en priant et lorsque nous venions le soir, nous la trouvions quelquefois qui nous venait au devant.

Il y avait à peu près trois semaines que la Sainte Vierge nous apparaissait ainsi tous les jours, lorsque Jeanne Sarlabous qui désirait beaucoup la voir et qui lui avait demandé cette grâce en faisant brûler un cierge au lieu de l'apparition la vit comme nous et depuis l'a toujours vue autant et aussi souvent que nous. Elle avait douze ou treize ans.

Depuis ce moment nous allions chaque jour toutes les quatre ensemble au lieu de l'apparition et nos parents aussi laissaient faire. Il n'y avait que Jeanne Sarlabous qui eut beaucoup à souffrir de la part de son père et de sa mère, à cause de ce qu'elle racontait des apparitions.

Je ne me souviens pas bien de l'époque où la Sainte Vierge nous accompagna jusqu'à l'église d'Arnaud-Guilhem. Depuis ce moment elle se montrait à nous quelquefois à l'église quand nous allions y faire nos prières. Mais elle voulait malgré cela que nous venions tous les jours à l'endroit où elle nous était apparue la première fois, parce que c'était là qu'elle voulait être honorée et que c'était en cet endroit que devait être bâtie la chapelle qu'elle demandait.

Un jour nous avons vu à part la Sainte Vierge un homme qui était très grand. Il avait un vêtement bleu qui était déchiré en plusieurs endroits ; ses pieds et ses mains étaient ensanglantées par les épines ; il tenait à la main un bâton comme les bergers et avait aussi, comme eux sur la tête, un large chapeau. Seulement en dessous on voyait une grosse couronne d'épines. Françoise crut que c'était un pauvre mendiant et lui offrit le pain de son déjeuner ; alors cet homme se mit à sourire et lui dit avec une grande bonté : — "Mon enfant, je ne me nourris pas de pain mais ma nourriture est de faire la volonté de mon père. Je suis le bon Pasteur, le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis ; je cherche celles qui s'égarent parmi la ronce et les épines et je veux les ramener. C'est pour cela que j'ai envoyé ma mère vers vous autres."Il nous parla encore mais je ne me souviens pas de ce qu'il nous dit. Je crois que nous l'avons revu d'autrefois. Nous comprenions si peu ce qu'il nous disait que souvent nous n'y faisions aucune attention et que nous n'en parlions même pas entre nous. Je ne sais pas si nous avons jamais dit à personne la réponse qu'il nous fit quand Françoise lui offrit son pain comme à un mendiant. Nous pensions toujours que c'était un berger, surtout en l'entendant parler de ses brebis et en le voyant avec ses pieds et ses mains égratignées et demeurant dans le bois. Quelquefois nous l'avons vu avec une robe tirant un peu sur le rouge.

Je me souviens très bien de tout le reste, c'est comme un rêve ; aussi lorsque nous étions chez Françoise toutes les quatre et que dans une extase la Sainte Vierge nous fit voir la ville de Rome prise, le Saint-Père le cœur percé et lui-même attaché à la croix, la Sainte Vierge nous fit comprendre qu'il souffrirait un véritable martyre intérieur et que dans le ciel il aurait la récompense des martyrs parce que son cœur serait percé par l'ingratitude, la trahison et des souffrances de toute sorte. Je me souviens de tout cela comme si c'était écrit dans ma mémoire, mais impossible de pouvoir m'en servir pour le raconter.

Quand le moment de notre première communion fut venu, la Sainte Vierge nous prépara elle-même. Elle nous fit comprendre la grande action que nous allions faire. Nous ne l'avons pas faite, je crois, toutes les quatre ensemble. Je l'ai faite avec Jeanne Sarlabous. M. le curé ne voulant pas me la faire faire parce qu'il me trouvait trop jeune. Jusqu'alors la Sainte Vierge m'y avait bien préparée et m'avait dit que je la ferais ; aussi, lorsque M. le curé me dit que je ne la ferai pas, je m'en allais chez moi toute désolée et je courus me prosterner devant la Sainte Vierge dans ma chambre où j'avais dressé un petit mois de Marie. Là, je disais tout mon chagrin à la Sainte Vierge et au bout de quelques instants, je la vis devant moi. Elle tenait à la main droite une couronne d'épines et sur sa poitrine je voyais son cœur percé de sept glaives. Elle me consola, m'assura que je ferais la première communion avec les autres le jour fixé. On parla encore longtemps, puis elle me dit : – « Mon enfant, pour te prouver la vérité de tout ce que je te dis, aussitôt que tu seras descendue auprès de ta mère, M. le curé t'enverra chercher pour te dire que tu dois faire ta première communion. » Elle me bénit et disparut. Je descendis en courant vers ma mère et je lui dis tout cela. Puis je disais à ma mère : « comment accorder cela ? M. le curé me dit que je ne ferai pas la première communion et la Sainte Vierge m'assure que je la ferai. » Je sentais un grand combat dans mon âme lorsque tout à coup une petite fille, de celles qui allaient faire au catéchisme la première communion, vint me chercher. C'était M. le curé qui me demandait pour me dire que dans peu de jours je ferai ma première communion et que je devais suivre les exercices préparatoires.

De tout le reste je m'en souviens si peu qu'il me serait impossible de le raconter. Je sais que nous avons vu la Sainte Vierge pendant plus d'un an et qu'à la fin, elle nous dit qu'il fallait nous en aller au couvent et lorsque nous lui avons demandé dans quel Ordre nous devions entrer, elle nous répondit que ce serait M. le curé de Pointis qui nous le dirait.

Je me rappelle un jour que la Sainte Vierge, quelques jours avant qu'elle nous accompagne jusqu' à l'église d'Arnaud-Guilhem, nous dit qu'elle voulait y être conduite en procession. Nous sommes allées le dire à Monsieur le curé qui nous répondit qu'il n'y avait que Monseigneur l'Archevêque qui pouvait autoriser cette procession. Alors Françoise lui répondit : – « Monseigneur ne l'empêchera pas puisqu'il est mort ; c'était la Sainte Vierge qui nous l'avait dit et personne ne le savait encore. » Je crois que c'était le jour même de sa mort et Monsieur le curé en eut bientôt appris la nouvelle de l'archevêché. Alors ne pouvant pas obtenir de M. le curé une procession comme nous pensions que la Sainte Vierge le voulait, elle nous montre depuis le lieu de l'apparition jusqu'à l'église une procession de groupes d'anges ; nous ne voyions que des anges, tout en était rempli, la route aussi. Il y en avait douze qui portaient comme une arche.

Au-dedans, il y avait un soleil et sur tous les degrés des tiges de lys et des belles roses. Nous avons compris que les anges allaient porter la Sainte Vierge et je ne sais pas même si ce n'est pas elle qui nous l'a dit. Alors Françoise lui dit que c'était elle qui voulait la porter. La Sainte Vierge sourit avec bonté ; puis Françoise commença à croiser les bras. Alors les anges vinrent déposer sur nos bras cette arche qui avait un peu la forme d'un pavillon. Je me rappelle très bien que toute la façade avait des figures d'anges : la Sainte Vierge était assise dedans, elle était environnée de soleil et avait une belle lune sous ses pieds, tout le long du chemin les anges chantaient des cantiques en l'honneur de la Sainte Vierge. Je me souviens particulièrement qu'ils chantaient des litanies que je ne connaissais pas alors mais que j'ai reconnu depuis lorsque je les ai apprises. Nous entendions aussi une belle musique faite par les anges mais si belle que jamais nous n'en avions entendu de semblable ni même qui en approche. Lorsque nous sommes arrivées à l'église les anges s'arrêtèrent à la porte : ils ne voulaient pas entrer parce que le bénitier était vide. On s'empressa d'y mettre de l'eau bénite et alors ils entrèrent, prirent tous de l'eau bénite, et se prosternèrent devant le Saint Sacrement qu'ils adorèrent profondément. Il y en avait beaucoup qui s'enveloppaient de leurs ailes et qui paraissaient tout en feu en adorant .Notre Seigneur.

La Sainte Vierge nous traitait avec tant de bonté que nous étions avec elle comme avec notre mère lui demandant tout ce qui nous venait à l'esprit et elle était toujours aussi bonne et aussi tendre. Une fois que cependant nous avions fait quelques fautes comme par exemple de rire à l'église, d'y causer, de désobéir à nos parents, de faire des petits mensonges pour nous excuser, elle ne manquait pas de nous imposer des pénitences qui quelquefois étaient bien rudes, mais nous les faisions avec joie et de tout notre cœur, pensant bien que nous les avons méritées.

Quand la Sainte Vierge nous commandait de faire quelque pénitence pour les pêcheurs, c'était toujours la plus jeune qui avait la plus grosse part. Je me souviens encore qu'un jour, étant près du ruisseau dans un endroit où l'eau était très profonde, Jeanne Sarlabous, qui voyait la Sainte Vierge de l'autre côté,
voulut aussitôt aller la trouver. Elle s'enfonça si loin dans l'eau qu'on ne lui voyait que la tête et lorsqu'elle fut arrivée près de la Sainte Vierge on remarqua que ses vêtements étaient pratiquement secs et que les sabots n'avaient pas même été mouillés.

La Sainte Vierge nous montra un jour la chapelle que l'on doit bâtir en tout honneur à Arnaud-Guilhem. Une autre fois, dans une extase, elle nous fit voir le ciel, seulement je ne me souviens pas non plus de ce que j'ai vu, mais je sais bien que nous l'avons vu.

La Sainte Vierge nous faisait souvent marcher à genoux pour la conversion des pêcheurs. La première fois qu'elle nous le fit faire c'était au mois de janvier. Nos genoux s'écorchaient, mais après cette première fois nous pouvions y marcher tant que la Sainte Vierge nous le disait sans que jamais nous ayons eu la moindre égratignure. Quelquefois la Sainte Vierge nous faisait marcher ainsi longtemps sans même jusqu'à poser le bas de nos vêtements sous les genoux. Cette pratique paraissait plaire beaucoup à la Sainte Vierge. Il me semble qu'elle nous fit faire plusieurs fois le tour du village en marchant ainsi sur les genoux. Elle avait choisi un pré où elle nous faisait aller à genoux depuis le bois de l'apparition. Les gens à qui appartenait ce bois murmurèrent que l'herbe était fauchée par nous et par un grand nombre de personnes qui nous accompagnaient. La Sainte Vierge leur avait cependant promis beaucoup de grâces, mais aussitôt qu'ils eurent murmuré, elle nous dit : – « Mon

enfant, allez plus loin, ici on vous plaint le foin. » Elle nous fit arrêter dans un autre pré que l'on appela bientôt le pré de la pénitence. La Sainte Vierge avait fait planter quatorze petites croix autour de ce pré et nous allions souvent y faire pénitence pour la conversion des pécheurs. Lorsque nous présentions quelque objet a bénir a la Sainte Vierge, chapelets, croix, images, médailles, soit ils avaient été bénis par un prêtre et elle les touchait avec la main en faisant le signe de la croix, soit ils n'étaient pas bénis et elle ne les touchait pas mais les bénissait en faisant aussi le signe de la croix dessus avec la main, comme le prêtre quand il bénissait quelque chose.

Lorsque la Sainte Vierge eut assez de nous apparaître, je crois, autant que je puis me le rappeler, que nous avons eu le privilège de l'entendre plusieurs fois. Elle nous avait recommandés de lui demander la bénédiction chaque matin et chaque soir en lui récitant une dizaine de chapelet et en faisant la prière le soir, et elle nous promit de donner aussi la bénédiction à toutes les personnes qui lui demanderaient de cette manière. La Sainte Vierge me dit aussi une fois : – « Mon enfant, je pourrais bien, si je le voulais, vous enlever tous vos défauts, mais je vous les laisse pour que vous ayez le mérite de vous en corriger et pour que les personnes qui vous élèveront et qui vous aideront à les arracher de votre âme aient aussi beaucoup de mérite. »

La Sainte Vierge nous dit un jour d'aller voir Bernadette à Lourdes parce que c'était bien vrai qu'elle s'était montrée à elle. A ce moment j'étais dans mon lit avec une fluxion de poitrine et le médecin avait surtout recommandé de ne pas me laisser prendre froid. C'était au fort de l'hiver ; il tombait de la neige. Mes parents ne voulaient pas me laisser partir. Je leur dis que puisque la Sainte Vierge le voulait, il fallait absolument que je parte. Ils me laissèrent aller de crainte de désobéir à la Sainte Vierge. Nous étions dans une voiture découverte, sans parapluie, sans rien. La neige ne tombait pas sur nous car depuis que la Sainte Vierge se montrait à nous, nous avions beau être dehors à la neige et à la pluie, jamais nous n'avons été mouillés ni par la pluie ni par la neige. Je fus guérie en route de ma fluxion de poitrine. Françoise eut une extase pendant la route avant d'arriver à Lourdes. Elle vit le jugement dernier avec toutes les légions qui doivent le préciser. Je ne me souviens pas de tout ce qu'elle a vu, mais je sais que c'était terrible et qu'autant Notre Seigneur serait bon lorsqu'il dirait à ceux qui seraient à sa droite : *venez les bénis de mon Père, possédez le royaume que je vous ai préparé*, autant il serait sévère lorsqu'il dirait aux réprouvés placés à sa gauche : *allez mourir au feu éternel*. Dans les premiers, Françoise vit le ciel s'ouvrir et une multitude innombrable de Saints y entrer à la suite de Notre Seigneur et de la Sainte Vierge, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges et des neuf chœurs des anges qui avaient assisté au jugement. Notre Seigneur lui était apparu dans les nuées du ciel, environné de tous les anges, ayant la Sainte Vierge et les apôtres assis sur des troncs, à côté de lui, pour juger le monde. Lorsque la sentence fut prononcée sur les réprouvés, Françoise vit la terre s'ouvrir, les engloutir en un moment et se refermer sur eux. Elle comprenait si peu ce qu'elle venait de voir que, lorsqu'elle fut revenue de son extase, comme on parlait devant elle du malheur des damnés, elle dit sans se troubler : – « Mais ils ne se sont pas fait mal ; la terre s'est ouverte, ils sont tombés dedans et puis elle s'est refermée. » J'oubliais de dire que Notre Seigneur tenait une croix qui touchait de la terre au ciel et que tous les saints étaient marqués au front du signe de la croix. Je crois aussi que Marie-Anne la vit, mais elle fut beaucoup plus frappée que la petite sœur. La frayeur qu'elle éprouva lui monta presque dans le visage, ses traits se contractèrent et elle devint pâle comme une morte.

La Sainte Vierge nous avait dit ce qu'il fallait dire à Bernadette pour s'en faire connaître, et aussitôt en arrivant, nous étions déjà amis, comme si nous avions toujours été ensemble. La sainte Vierge nous dit aussi qu'il fallait dire à Jeanny de Lombez de s'en aller aux Carmélites, ce que nous avons fait pour obéir à la Sainte Vierge.

Je ne me souviens pas en quelle année on nous fit comparaître à Saint Martory devant le juge de paix, le Sous-préfet et deux autres messieurs. La Sainte Vierge nous dit d'y aller sans crainte, qu'elle nous accompagnerait et qu'elle nous dirait tout ce que nous aurions à répondre, je ne sais pas bien si c'est le Juge de paix ou le Sous-préfet qui connaissait mon père qui venait d'être maire. Il lui fît dire qu'il fallait que ce soit mes parents qui viennent avec nous. Je sais que, autrement, on avait l'intention de nous faire mettre en correction. Nous sommes partis pour Saint Martory avec nos parents qui étaient dans la plus grande peine, et nous, nous étions bien contentes ; la Sainte Vierge nous accompagnait, nous n'avions peur de rien.

Lorsque nous sommes arrivées sur les limites qui séparent Arnaud-Guilhem de St Martorv, la Sainte Vierge nous dit : – « Je ne veux pas entrer à Saint Martory avec ma couronne. » Aussitôt nous

avons vu une troupe d'anges qui sont venus enlever la couronne de sur la tête de la Sainte Vierge, puis nous avons fini d'arriver. J'oubliais de dire que les anges posèrent la couronne de la Sainte Vierge sur un coussin qu'ils tenaient en l'air par de beaux glands qu'il y avait aux quatre coins.

La Sainte Vierge demeura à la porte. On nous fit entrer toutes à la fois devant ces quatre Messieurs. Ils nous firent quelques questions, nous dirent qu'ils allaient nous mettre en prison si nous ne disions pas la vérité. Puis ils nous suivent chacune à part dans une chambre en attendant qu'ils nous interrogent. Il y avait dans la chambre un grand Christ. Ils nous prirent l'une après l'autre, nous firent encore quelques questions dont je ne me souviens pas. Deux des Messieurs écrivaient nos réponses. Ils nous firent lever la main devant le Christ pour s'assurer que tout ce que nous disions était vrai, puis lorsqu'ils nous eurent vues séparément, ils nous réunirent de nouveau toutes les quatre pour nous demander encore plusieurs choses. Nous avons répondu à toutes leurs questions sans la moindre crainte, sans éprouver la moindre frayeur ; nous sentions bien que la Sainte Vierge était avec nous. Nous leur avons dit que la Sainte Vierge nous avait accompagnées et qu'elle nous attendait à la porte de la maison. Ensuite ils dirent tout haut devant nous : – « Mais que veut-on que nous fassions à ces enfants ? » Et ils nous renvoyèrent au jardin manger des abricots.

Ensuite nous sommes allées retrouver nos parents qui attendaient avec la plus vive inquiétude, tandis que nous étions sans soucis, ne pensant qu'à nous amuser.

Nous avons repris le chemin d'Arnaud-Guilhem. La Sainte Vierge qui était restée à la porte revint avec nous et au même endroit où les anges avaient enlevé sa couronne, nous les avons vus venir la lui remettre sur la tête avec la plus grande joie. »

Puis la Sainte Vierge demanda de faire construire une chapelle au lieu de la première apparition, où elle devait être invoquée sous le vocable de Notre Dame des Sept Douleurs, elle demanda aussi que soit érigée, là où se trouve le vieux chêne, une colonne de six pieds et qu'on la représente debout sur cette colonne ayant sur la poitrine un cœur percé de sept glaives et tenant dans sa main une couronne d'épines et trois au bas du monument.

Elle a demandé de graver en lettres d'or cette inscription : « *Ce sont les pécheurs qui me font pleurer ; mais qu'ils viennent à moi, je suis la Mère de la Miséricorde, du pur Amour et de la sainte Espérance* ». C'est là que doit jaillir une belle source aussitôt que la colonne sera dressée, ce qui fut le cas, et là au dessus de la colonne, sur le plateau, que doit être bâti le sanctuaire demandé par la Sainte Vierge.

Après leur première Communion, la Sainte Vierge leur dit qu'elles devaient entrer dans la vie religieuse et de suivre les conseils de Monsieur le curé de Pointis Inard, leur curé étant décédé, elles entrèrent, le 7 octobre 1861, à le maison Mère des Sœurs de Saint Joseph au Dorat près de Limoges. Là, elles furent élevées et instruites avec soin dans cet institut dont l'œuvre est de s'occuper des prisonniers.

Origine de l'Institut

A l'époque de la Terreur une petite société de bienfaisance, « les Charlottes », a été fondée par Charlotte Duprin, servante d'un prêtre à Lyon. Au décès de cette dernière, une associée, Jeanne-Louise Juland, lui succède et donne un Règlement approuvé par l'Autorité ecclésiastique le 15 juillet 1805, un groupe s'occupera de la visite des prisons et d'autres les hôpitaux et les hospices. En 1819, elles s'affilient à une congrégation religieuse, celle de Saint Joseph de Lyon.

Leur mission étant différente, par une ordonnance du cardinal de Bonald en 1841, les deux congrégations sont séparées et la nouvelle congrégation voit le jour « Les Sœurs de Marie-Joseph pour les Prisons » avec Mère Saint Augustin comme fondatrice et supérieure générale, puis le 20 avril 1841, elles s'installent au Dorat et prend la devise : « J'étais en prison et vous êtes venues à moi » (MT 25-36).

La congrégation est reconnue comme étant la seule à se consacrer aux prisons, puis en 1852, le Prince Louis Napoléon lui donne son existence légale et en 1873 le Pape Pie IX lui donne son approbation définitive.

Thiers, ministre de l'Intérieur, s'était écrié un jour à la Chambre « *Qu'on me donne 500 religieuses ! Et je me charge de réformer toutes les prisons du royaume. Avec leur chapelet au côté, elles auront certainement plus d'influence que des gardiens avec leur sabre* ».

Les fondations se multiplient, la congrégation est en pleine expansion au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, elle quitte toutes les prisons sauf celle de Paris Saint Lazare d'où est sorti, en 1865, le Dépôt de la Préfecture de Police et plus tard Fresnes en 1927, puis la Roquette en 1932 devenue Fleury Mérogis en 1973. Des fondations se font en Angleterre, Belgique et Pays-Bas.

Après le départ des fillettes, le silence le plus complet se fit sur ces manifestations célestes, à cause de l'interdiction de l'archevêque de Toulouse et que maintenait le curé de la paroisse.

Les quatre fillettes

Marie-Anne Bernadet, arrivée à 12 ans au Dorat y décédera un an plus tard.

Marie-Françoise Bernadet, arrivée à 10 ans, sœur de Marie-Anne, prononcera ses premiers vœux le 19 mars 1869 et deviendra sœur Marie de la Réparation. Elle ira à la prison de Saint Lazare à Paris, puis à Bordeaux et reviendra à Saint Lazare où elle décédera le 24 juin 1916.

Jeanne-Marie Sarlabous, arrivée à 13 ans, prononcera ses vœux le 2 juillet 1866 et deviendra sœur Marie-Aimée. Elle ira à Saint Lazare et au Dorat, puis à Argenteuil, Montpellier et terminera à Toulouse où elle décédera le 11 novembre 1878 à 31 ans.

Félicie Cavé, arrivée à 11 ans au Dorat, prononcera ses premiers vœux le 19 mars 1867 et ses vœux perpétuels en 1874 et deviendra sœur Marie du Bon Pasteur. Elle ira à Saint Lazare, Rennes, au Dorat où là débuteront les apparitions de Notre Seigneur dont elle sera favorisée pendant 7 ans. Elle ira à Nantes, Montpellier et le Dorat où elle décédera en 1891.

Apparitions de Notre Seigneur
En 1871

Sœur Marie du Bon Pasteur (Félicie Cavé) eut des apparitions de Notre Seigneur du vendredi 7 juillet 1871 au 7 novembre 1877, elles eurent lieu au moment de l'exposition du Saint Sacrement et en différents lieux où résidait la sœur, (Dorat, Toulouse, Montpellier et une à Arnaud-Guilhem). Elle révéla cela à sa Supérieure.

1ere apparition le 7 juillet 1871

« Le vendredi 7 juillet, vers cinq heures du soir, le Saint Sacrement étant exposé, je vis Notre Seigneur qui paraissait de grandeur naturelle ; et cependant ce que je ne puis comprendre, il ne dépassait pas le rond de l'ostensoir. Son vêtement était d'un blanc éblouissant, ses cheveux un peu longs pendaient sur les épaules. Il avait une ceinture dorée très large, il paraissait assis et avait sous ses pieds une boucle bleue et blanche d'où sortaient des lys. Ils étaient tout blancs, sans feuillage. A cette vue, je me cachai le visage dans mes deux mains. Cependant le regard si précipité que j'avais porté sur lui avait tellement gravé son image dans mon esprit que plus je voulais ne pas la voir, et plus je la voyais.

Alors il me dit : « Ma fille, regarde-moi. » Je lui répondis : – « Non, je ne vous regarderai pas parce que si vous êtes le diable, je ne veux pas vous voir ; si vous êtes mon Jésus, je ne le mérite pas, je suis trop coupable ; non je ne vous regarderai pas. » Il me répondit : – « II est vrai, ma pauvre enfant que tu as été bien coupable. Tes ingratitudes trop multiples auraient refroidi la tendresse de tout autre, mais la mienne n'a fait qu'augmenter, et aujourd'hui que ma justice est satisfaite, c'est mon amour qui veut te contenter, sans qu'il ait aucun mérite de ta part. Laisse-moi donc faire et regarde-moi. » Je lui dis : – « O mon Dieu, non je vous en conjure, laissez-moi. Vous avez, tant de saintes âmes ; allez vers elles, je suis trop indigne. » Il me répondit : – « C'est précisément, ma chère petite, puisque tu es la plus indigne que je te choisis, afin de faire mieux comprendre l'excès de ma bonté, de mon amour, de ma miséricorde." Alors seulement je le regardais et je le trouvais si beau et si bon que je lui dis de tout mon cœur : – « mon Jésus ! Je suis à vous, faites de moi tout ce qu'il vous plaira. » Il me répondit : – « Oui, je ferai de toi tout ce qu'il me plaira et lorsque je verrai dans ton cœur plus de foi et de générosité, je te donnerai cette croix ; te plait-elle ? » Je lui répondis : – « Oh ! Oui, mon amour, donnez-la-moi ». En même temps je voyais une longue et grosse croix dont le haut reposait sur les genoux de Notre Seigneur. Il me répondit : – « Patience, ma fille, le moment n'est pas encore venu, mais tu l'auras. » Alors je dis que je voulais bien tant souffrir pourvu qu'il me délivre de l'ennui que

j'éprouvais parce que je craignais de l'offenser en désirant une chose contre sa volonté. Il me répondit : – « Bien loin de t'en délivrer, je vais au contraire l'augmenter, et de plus, je répandrai désormais pour toi une amertume extrême sur tout ce qui s'appelle joie de la vie, de manière à ce que tu n'en goûtes jamais aucune et que je sois seul ta joie et ton bonheur. Tu diras à R.M. (la Révérende Mère) qu'elle a causé à mon cœur un ineffable contentement en vous réunissant toutes les trois à la maison mère. C'est cet accomplissement de ma volonté qui attire sur la Communauté un surcroît de protection et qui fait que j'ai épargné les onze victimes que je m'y étais choisies. » (Il y a eu onze jeunes filles d'Arnaud-Guilhem qui sont entrées au

Dorat).

Je lui demandais alors s'il continuerait à le pratiquer encore. Il me dit : – « Je l'ai protégée, mais je le pratiquerai encore davantage à l'avenir, pourvu que l'on n'y mette point d'obstacle. » Je voulais ici lui demander quelque chose de particulier pour M.E. et je ne savais comment m'y prendre. Tandis que je cherchais, Il me dit : – « Ma fille, ne t'inquiète pas ; tes dettes sont les miennes car tout le bien que t'a fait M..., elle l'a fait pour moi ; aussi ce sera moi, sa récompense. Elle emplit sa vie à ma gloire, j'emplirai mon éternité à la sienne. Maintenant, ma fille, écoute bien la mission que j'ai à te confier. Il faut que tu fasses savoir à mon fidèle serviteur et très cher fils Pie IX que j'ai prié pour lui afin que la foi le soutienne. La voix de ses soupirs perce continuellement mon cœur et j'entends les vœux que mon peuple fidèle forme pour lui aussi. Je le glorifierai, mais pas comme on le pense ni sitôt qu'on le pense car il est nécessaire pour ma gloire, pour le bien de mon Eglise et pour d'autres raisons encore qu'il épuise entièrement l'amer calice de souffrances et d'humiliations que je lui donnais en lui confiant le soin de mon troupeau ; mais dis-lui aussi que je serai l'ennemi de ses ennemis, que j'affligerai ceux qui l'affligent, j'exercerai ma vengeance sur la coupable Italie, avec toute la vigueur qu'exige l'énormité de son sacrilège. Je la frapperai par des guerres cruelles, des tremblements de terre, des maladies contagieuses qui porteront partout la terreur et la mort, et par d'autres maux encore que je ne te nomme pas et qui fondront sur elle si le repentir et la prière ne désarment pas mon courroux. » Tandis qu'il me parlait ainsi, son visage paraissait si sérieux que je n'avais pas osé le regarder s'il ne m'avait pas fait comprendre auparavant sa grande bonté. Il ajouta : – « Voilà mon enfant ; dis-lui bien tout cela et sache que lorsque j'accorde de semblables faveurs, je veux qu'on les soumette à mon Eglise parce que c'est elle qui est chargée par moi de discerner le vrai du faux et mon Esprit de l'esprit des ténèbres.»

2eme apparition – 8 septembre 1871

« Il me dit sous le ton de reproches : –« Pourquoi, ma fille, n'as-tu pas accompli la mission que je t'ai confiée le 7 juillet ? » Je lui répondis : – « Mais mon bon Jésus, je ne peux pas aller à Rome, vous le savez bien, je l'ai dit à R.M., à M. et à M. le curé ; je ne sais plus que faire. » Alors il me dit : – « C'est bien, ma fille, sois donc encore très attentive à ce que j'ai à te dire, c'est la fin de ta mission. Il faut que Pie IX sache, mais au plus tôt car le temps presse, que l'heure va bientôt sonner où j'ai résolu de faire honorer ma Divine Mère sur la montagne où elle s'est montrée à vous autres pour la première fois et je désire très ardemment que ce soit sa parole, maintenant reconnue infaillible, qui soit la pierre fondamentale du sanctuaire que je demande qu'on élève. C'est bien parce que je voulais que ce fût mon bien-aimé Vicaire qui donnât à ma Mère cette maison de gloire et à la France, si criminelle et pourtant si aimée, un moyen pour détourner les châtiments que ma justice irritée est prête à faire tomber sur elle. C'est bien, te dis-je, parce que je voulais que ce fût là que, jusqu'à ce jour, j'ai fermé les yeux de tous ceux qui ont entrepris d'approfondir la vérité. Je promets de grandes et particulières grâces aux personnes qui contribuent de quelque manière que ce soit à faire honorer ma Mère à Arnaud-Guilhem. Que R.M et M.E et M. le curé, à qui j'ai confié tous mes intérêts, ne se rebutent pas des difficultés ; il ne leur en manquera pas. Qu'ils s'arment de courage, ils en auront besoin, mais je serai moi-même leur soutien. »

Alors commence toute une série d'instances pressantes faites à l'Archevêque de Toulouse de la part de Notre Seigneur qui le conjure de faire bâtir une chapelle au lieu des premières apparitions. Il faut que ce soit lui qui préside à la conversion des pêcheurs et à la gloire de sa Sainte Mère.

C'est sous le titre de Mère des Douleurs qu'elle doit être invoquée, c'est son cœur souffrant et immaculé, transpercé de sept glaives qui doit être proposé à la vénération des fidèles. Notre Seigneur dans ces apparitions prévient toute objection, lève tout obstacle et presse la Sœur du Bon Pasteur de faire connaître ses volontés à l'Archevêque de Toulouse.

Pie IX doit être informé des désirs de Notre Seigneur et de sa Sainte Mère : la Supérieure Générale est désignée nominativement par le Seigneur lui-même pour entreprendre le voyage de Rome et cette bonne religieuse obéit à la voix de son Maître. Pie IX l'a accueillie très paternellement et fait dire à l'Archevêque de Toulouse que, se trouvant sur les lieux, il doit s'occuper sérieusement de cette affaire et lui transmettre le résultat de ses informations.

Le bon prélat, qui ne croyait pas un mot de tout ce qu'on lui racontait de ces événements, demeura inflexible comme auparavant et quoiqu'il se fit remettre exactement les relations des apparitions, il ne témoigna pas la moindre envie de faire la plus petite enquête, tant il était persuadé qu'il n'y avait là qu'un peu d'imagination et de pieuses extravagances.

Comme les apparitions continuaient sans interruption, un jour fatigué de recevoir des relations qui répétaient à peu près toujours la même chose, l'Archevêque défendit à la Sœur du Bon Pasteur, en vertu de la sainte obéissance de ne rien écrire désormais sur ces apparitions, de ne plus prononcer un seul mot sur ce qui se passait entre le Seigneur et elle. En même temps, défense expresse à la Supérieure Générale et à toutes les sœurs qui étaient au courant de ces manifestations divines, de jamais parler ni entre elles, ni à qui que se fut de ces choses extraordinaires.

Par ce moyen, il y eut quelque temps de répit. Ses ordres furent exécutés à la lettre ; mais comme il n'avait pas pu commander à Notre Seigneur en vertu de la sainte obéissance, la bonne religieuse continua à recevoir les faveurs du Divin Maître qui se montrait souvent à sa servante l'assurant que tous les efforts de l'ennemi n'arrêteraient pas le cours de ses bontés et ne parviendraient pas à entraver son œuvre.

Pendant tout le temps que dura cette interdiction, c'est-à-dire l'espace d'une année environ, toutes les fois que la jeune religieuse était favorisée de l'apparition de Notre Seigneur devant le Saint Sacrement, la Supérieure prenait soigneusement note. On va voir à qui servit cette précaution de la bonne Supérieure. Elle connaissait une des opérations mystérieuses de l'Esprit de Dieu à l'égard de sa chère fille. Notre Seigneur sans doute pour ménager l'humilité de sa petite servante, lui avait enlevé complètement la mémoire de ce qui se passait entre elle et lui, en sorte qu'à l'époque des premières apparitions, comme la Supérieure lui demandait ce qu'elle avait vu, elle répondait : « Je ne me souviens de rien. » On avait beau la presser, il ne sortait pas de ses lèvres un seul mot et on l'entendait affirmer avec une naïveté charmante qu'en vérité elle ne se souvenait de rien. Il n'y avait là ni mensonge, ni fausse humilité, c'était la vérité : sa mémoire sur ce point lui faisait complètement défaut. La Supérieure qui avait l'Esprit de Dieu dit alors à la sœur : "ma fille, je vous ordonne en vertu de la sainte obéissance de prendre plume et d'écrire immédiatement tout ce qui s'est passé entre le Seigneur et vous. »

La sœur obéit et une demi-heure après elle apporta à la Révérende Mère la relation complète de la première apparition. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, tant que la Supérieure la questionnait sur quelques particularités qu'elle venait d'écrire, la sœur déclarait qu'elle ne se souvenait plus de ce qu'elle venait d'écrire. A l'heure qu'il est, il y a plus de cinquante relations écrites. Les détails sont infinis. Quand on lui demande quelques explications, sa réponse invariable est celle ci : « Je ne me souviens de rien. »

Admirable simplicité ! Comme elle se souvenait de tout quand l'obéissance la mettait la plume à la main, le secret était trouvé et nous comprenons maintenant pourquoi la Supérieure prenait exactement la date des apparitions à l'époque des défenses formelles et très sévères de l'archevêque, persuadée qu'elle était que rien ne serait perdu.

En effet même où l'interdiction fut levée, elle alla trouver la sœur et lui présente la liste des diverses apparitions, au nombre d'une trentaine, elle lui enjoignit d'écrire tout ce que le Seigneur lui avait révélé. Ses ordres furent exécutés et quelques jours suffirent à la bonne sœur pour cette étonnante opération.

En 1874, il y aura 44 narrations d'apparitions, lors de celle du 27 février 1874, Notre Seigneur, en regardant les instruments de son œuvre dit : « *Mes bien-aimées, priez-moi souvent de la sorte : Père infiniment bon, qui voudriez sauver tous vos enfants, Doux Jésus, pour votre gloire, pour l'honneur de votre Mère et pour l'amour des âmes que vous avez rachetées de votre sang, hâtez l'accomplissement des désirs de votre cœur ; et par le Cœur Souffrant de votre Mère Immaculée, répandez sur le monde entier ce torrent de paix, de miséricorde et d'amour que vous ne pouvez plus contenir.* »

Lors de ces apparitions, le thème sera la construction du sanctuaire.

Durant l'année 1875, la sœur du Bon Pasteur aura une dizaine d'apparitions, elle est à Montpellier.

Lors de l'apparition du 14 février, Notre Seigneur demande promptement le sanctuaire et annonce « *une source bienfaisante qui rend la santé aux âmes et aux corps de tous ceux qui avec un cœur contrit et humilité imploreront mon secours avec confiance et invoqueront le Cœur Souffrant et Immaculé de ma Divine Mère.* »

Et le 20 juin 1875 Il rappelle le dogme de la Trinité.

En 1876, une seule apparition.

Puis en 1877, lors de l'apparition du 12 février, Notre Seigneur dit que l'archevêque de Toulouse « *tient entre ses mains le Cœur Souffrant et Immaculé de ma Divine Mère que je lui ai confié pour le faire honorer à Arnaud-Guilhem. S'il hésite à faire lui-même la chapelle que je demande, il peut en donner le soin à d'autres et lorsque ce sera commencé, alors je le gagnerai par la force des prodiges que j'y accomplirai et il se rendra à la vérité de ma parole.* »

Puis dans la vision du 2 mars, Notre Seigneur dit à la sœur : « *Ma fille, dis au prélat de Toulouse que j'ai assez de puissance pour que mon sanctuaire d'Arnaud-Guilhem ne nuise en aucune sorte à celui de Lourdes ; ils sont, au contraire, le complément l'un de l'autre. Je répandrai à flot le pardon et l'indulgence en présence des douleurs de ma Mère Immaculée honorée dans le lieu que j'ai marqué.* »

On a bien vu, dans « l'interrogatoire », le mode similaire de la réponse de la sœur aux questions relatives à ce problème.

Le 22 juillet, Notre Seigneur donne des promesses de bénédiction «*…demandez-moi tout ce que vous voudrez, par le Cœur Souffrant de ma Mère Immaculée, ainsi que sur le site de Notre Dame d'Arnaud-Guilhem, et pourvu que les âmes qui vous me pour lesquelles vous prierez aient un peu de foi, je l'accorderai.* »

Et à l'apparition du 18 août 1877, Notre Seigneur dit à Mgr de Toulouse de ne pas écouter ces faux frères, qui sous une apparence de bien, lui font négliger ce qu'Il demande.

Le 7 octobre 1877, la sœur du Bon Pasteur se rendit à Arnaud-Guilhem où Notre Seigneur apparut et dit « *qu'Il veut que le Cœur Souffrant et Immaculé de ma bénie Mère soit honoré dans cette paroisse au lieu que j'ai marqué. Je bénis de nouveau la montagne qui est élue pour recevoir la scène de mon infinie miséricorde et j'ai hâte que mon serviteur, le Prélat de Toulouse, réponde aux grands desseins que j'ai sur lui.* »

Et la Sainte Vierge dit ensuite avec la plus grande bonté : « *Voici le lieu de mon repos ; aussitôt que le Prélat de Toulouse aura bâti le sanctuaire de la miséricorde de mon Fils, j'habiterai au milieu de mon peuple jusqu'à la consommation des siècles. Je bénis de nouveau ces lieux que j'ai autrefois sanctifiés et je suis prête à y faire éclater l'amour et la miséricorde de celui qui m'a marqué, aussitôt que le Prélat le voudra.* »

La dernière apparition eut lieu à Toulouse le 7 novembre 1877.

C'est le Père Avigon, qui a transcrit les relations écrites par la voyante elle-même. Après les apparitions, Sœur Marie du Bon Pasteur revint au Dorat.

Prophétie dictée par la Sainte Vierge
Le 27 mai 1860 à Félicie Cavé

Sœur Marie du Bon Pasteur étant à Arnaud-Guilhem en octobre 1877 afin de se reposer, son père lui donna une lettre cachetée en lui disant : « il y a 17 ans, avant le départ d'ici, tu m'as confié cette lettre qui renferme des secrets importants, je me fais vieux, malade, je peux mourir bientôt et je ne voudrais pas que ce papier tombât entre des mains peu délicates, reprends-le. »

« Voici, mon enfant, le secret que j'ai à vous confier. Je veux que cette lettre ne soit lue par personne avant le temps marqué. Le Pape sera persécuté, la ville sainte et le pouvoir temporel du Pape seront pris par Victor Emmanuel. Le Pape aura le cœur percé de douleur. Il verra l'abomination de la désolation dans la ville sainte. Les couvents seront détruits, les religieuses chassées, bafouées, la religion en grand danger et lui-même sera fait prisonnier.

Les maux qui menacent mon peuple, s'il ne se convertit pas, sont la guerre, la peste et la famine ; la guerre s'étendra de l'orient à l'occident si mon peuple demeure incrédule ; l'archevêque de Toulouse qui siègera alors pourra, s'il le veut, arrêter tous ces maux en faisant bâtir la chapelle que je demande qu'on m'élève à Arnaud-Guilhem parce que les pécheurs se convertiront et que mon Fils sera désarmé.

Si l'archevêque refuse ce que je lui demande, il sera beaucoup châtié lui et tout son peuple, mais surtout lui qui aura eu les instances de mon Fils.

C'est moi Marie, Mère des Douleurs qui vous dit ces choses pour le salut de mon peuple. »

Scellé par nous, Curé et Maire d'Arnaud-Guilhem. 27 mars 1860
Signé Baron et Bernadet.

Visite à Rome

Le 27 octobre 1873, la Mère Supérieure Générale se rendit à Rome accompagnée de sœur Aloysia, qui occupe le poste de secrétaire au Dorat, afin de recevoir l'approbation définitive des Constitutions, elles s'y étaient rendues en 1863 pour les y apporter. Elles y vont aussi pour évoquer les apparitions de Notre Seigneur à la sœur du Bon Pasteur, et espèrent revenir avec l'autorisation de construire la chapelle.

Arrivées le 30 octobre à Rome, elles furent reçues par le Pape Pie IX le 2 novembre 1873. La construction de la chapelle fut accueillie favorablement par Pie IX, quant aux apparitions il fallait voir également avec l'archevêque de Toulouse. Le 18 décembre 1873, Mgr l'évêque de Limoges disait, après avoir reçu la réponse du Pape, qu'il fallait lui obéir, qu'il y aurait certes des difficultés, mais de bâtir ce sanctuaire. Le 20 août 1874 ce même évêque ordonnait de ne plus s'occuper de cette affaire, ni même d'en parler. Avant le départ pour Rome, Notre Seigneur avait dit dans une des visions « *que l'on dise bien au Saint Père que si j'insiste pour avoir un sanctuaire, c'est que je veux sauver mon peuple. Si les crimes des hommes irritent continuellement ma justice, leur profonde misère attire plus fortement encore mon infinie miséricorde. Je ne puis plus la contenir et j'ai besoin de la répandre sur le monde entier, par le cœur souffrant de ma Mère Immaculée.* »

Sœur Aloysia continuera à écrire, grâce à elle nous savons que jusqu'à 1882 les Supérieures Générales ont cru aux apparitions, mais celles d'après y était opposée ; elle fut condamnée au silence et a prié et souffert pour l'Oeuvre jusqu'à sa mort le 19 avril 1897.

Après les apparitions

En 1878, sœur Marie-Joseph, écrivant à une personne, dit « que l'archevêque de Toulouse a écrit à l'évêque de Limoges de chasser de son diocèse la sœur visionnaire (sœur du Bon Pasteur) aussi elle ira à Montpellier.

En 1891 autre courrier de Mère Saint Joseph après le décès de sœur du Bon Pasteur : « *si elle parut coupable aux yeux des hommes, elle ne l'était pas aux yeux de Dieu…on ne savait pas les*

assauts que lui livrait Satan qui avait juré sa perte pour nuire à la l'œuvre de Notre Seigneur et l'anéantir s'il pouvait… »

Puis 50 ans après la première apparition à Arnaud-Guilhem, des personnes continuèrent à s'intéresser aux Evènements ainsi que l'atteste une lettre adressée en 1915 à l'archevêque de Toulouse par Pierre Péricolle, garde-champêtre : « Vous avez sûrement connaissance des évènements mystérieux et extraordinaires qui se produisent à Arnaud-Guilhem, depuis plusieurs mois, à l'endroit où apparut, en 1859, la Sainte Vierge, la source miraculeuse coule de nouveau abondamment depuis un an environ. La source avait jailli d'un tronc d'arbre, mais quelqu'un avait conseillé au propriétaire d'arracher ce tronc, il écouta et exécuta. Une gouttière lui surgit dans les reins, il ne put se redresser et resta toujours dans l'attitude qu'il eut en arrachant ce tronc et mourut désespéré. La source tarit et la Sainte Vierge avait dit : « je me retire et je reviendrai quand on n'y pensera pas. » Plusieurs miracles ont été opérés par la vertu surnaturelle de cette eau, moi-même en ai ressenti, Monseigneur, les effets bienfaisants… »

Puis il décrit des visions où la Sainte Vierge se montre sur le lieu de son apparition et il conclut : « si la Sainte Vierge veut être honorée à cet endroit qu'elle s'est choisie à Arnaud-Guilhem, pourquoi s'opposer à ses désirs ? »

Durant la première guerre mondiale, des pèlerinages eurent lieu à Notre Dame de Picheloup puis retombèrent un peu, mais la statue fut toujours fleurie et vénérée.

En 1880, l'abbé Honoré Cazavet (1848-1929), curé d'Arnaud-Guilhem de 1878 à 1883, avait crée une association mariale sur sa paroisse, il l'intitula « Œuvre de la Miséricorde ». Elle prit l'appellation « Association de Notre Dame des Sept Douleurs » fondée à Arnaud-Guilhem, le 25 décembre 1880 ; en trois ans elle eut 1000 adhérents.

Depuis 1996

La Providence a voulu que des documents soient retrouvés à la Maison-Mère du Dorat en 2002 grâce à M. Charles Bisaro, qui avait entrepris des recherches sur ce pèlerinage, les religieuses n'étaient pas au courant des évènements qui eurent lieu chez elles.

Une association « les Amis de Notre Dame de Picheloup » existe depuis 2003 afin de promouvoir le culte marial autour des évènements de 1859. Le bois a été nettoyé, une nouvelle statue mise en place, désormais le but est la construction de la chapelle demandée par Marie aux fillettes et pour cela l'acquisition du terrain où est « le chemin de Notre Dame des Sept Douleurs ».

Nous vous invitons à lire le livre « Notre Dame de Picheloup (23 € franco), les apparitions de 1859 et ce qui s'ensuivit » par Charles Bisaro, à commander aux :

« Amis de Notre Dame de Picheloup »
9 rue de Longages
31390 Carbonne

Nous tenons à remercier M. Ch. Bisaro de sa gentillesse et des documents adressés dès que nous l'avons contacté. Ce pèlerinage a été porté à notre connaissance le 25 mars 2008, remercions-en Notre Dame.